

COMMUNIQUE DE PRESSE



Poursuite du développement d'Aérowatt Energies : 20 MW supplémentaires

Paris, Saran, le 8 septembre 2010 – Aérowatt, producteur d'électricité verte en France, et la Caisse des Dépôts annoncent la poursuite du développement de leur partenariat stratégique de long terme pour la réalisation et l'exploitation de parcs éoliens et solaires.

Une deuxième tranche d'investissement est mise en place afin d'exploiter une puissance cumulée totale de plus de 20 MW, permettant de couvrir les besoins en électricité de 18 500 foyers. Pour cette nouvelle étape, l'apport en fonds propres de la Caisse des Dépôts dans Aérowatt Energies s'élève à 3 M€.

Aérowatt Energies portera ainsi 4 nouveaux projets dans son périmètre :

- Parc éolien de Balazé (6 MW - Ille et Vilaine), mis en service à la fin du premier semestre 2010 ;
- Parc éolien de Maxent (6 MW - Ille et Vilaine) qui doit être mis en service au second semestre 2011 ;
- Parc éolien Les Hauts Vents (7 MW - Manche), projet développé par la société Zephyr Energies Renouvelables, dont les travaux sont en cours pour une livraison début 2011 ;
- Centrale photovoltaïque sur les entrepôts de stockage de l'usine Owen-Illinois de Béziers (1,4 MW¹ - Hérault), en cours de construction pour une mise en service prévue avant la fin de l'année.

Avec cette deuxième phase d'investissement, le portefeuille total de projets détenus par Aérowatt Energies atteint 10 centrales d'une puissance totale de plus de 31 MW pour un apport cumulé en fonds propres de la Caisse des Dépôts de 5,7 M€.

Rappelons qu'Aérowatt Energies a été créée en 2009 par Aérowatt (actionnaire à 65% et opérateur industriel) et la Caisse des Dépôts (35%). Cette co-entreprise a vocation à détenir les droits de propriété et d'exploitation de plusieurs parcs éoliens et solaires. L'ensemble des opérations envisagées représente une puissance installée potentielle de 60 MW.

Jérôme Billerey, président du Directoire d'Aérowatt, déclare : « *Après une première phase de développement en 2009, nous sommes heureux d'annoncer cette poursuite de notre partenariat avec la Caisse des Dépôts. Cela prouve la pertinence de cette alliance et son intérêt pour chacun des partenaires. Il s'agit d'une étape supplémentaire dans le développement du portefeuille de centrales exploitées par Aérowatt.* »

Eric Lecomte, responsable du département Energie-Environnement de la Caisse des Dépôts, ajoute : « *La Caisse des Dépôts poursuit sa stratégie de soutien aux projets d'investissement dans les énergies renouvelables dans le cadre de son plan stratégique et des objectifs fixés par les pouvoirs publics. Nous sommes très heureux de notre collaboration avec Aérowatt et du déroulement de ce partenariat conforme aux objectifs.* »

¹ MWcrête – unité de mesure de puissance photovoltaïque

A propos d'Aérowatt

Code ISIN FR0010396119 – Mnémo : ALWAT

Producteur indépendant d'électricité à partir d'énergies renouvelables en France métropolitaine et en Outre-Mer, Aérowatt intervient dans toutes les étapes de développement des centrales éoliennes et solaires, depuis l'identification des sites jusqu'à la vente d'électricité.

Propriétaire et exploitant, au 30 juin 2010, de 24 centrales éoliennes représentant 100 MW (78 MW en propre) et de 25 sites solaires équivalant à 10 MWc (5 MWc en propre), Aérowatt dispose d'un portefeuille de projets de 1.700 MW et s'est fixé un objectif de capacité installée de 350 MW en éolien et de 50 MWc en solaire à horizon fin 2013.

Aérowatt compte 52 collaborateurs, dont 24 dédiés au développement des projets, et dispose de la qualification « Entreprise Innovante » d'OSEO innovation depuis 2003.

*Prochain rendez-vous : résultats du 1^{er} semestre 2010,
jeudi 14 octobre (avant Bourse)*

Contact Aérowatt

Jérôme Billerey
aerowatt@aerowatt.fr
02 38 88 64 64

Contacts Actus

Relations Presse : Anne-Catherine Bonjour
acbonjour@actus.fr
Relations Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib
jfl@actus.fr
01 53 67 36 36

A propos de la Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts est un investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique. Dans le cadre de son plan stratégique «Elan 2020», elle fait de l'environnement une priorité. Elle entend contribuer, par ses investissements dans les projets locaux, au développement des filières d'énergie renouvelable et à l'atteinte des objectifs nationaux et européens de production d'énergie verte. Elle soutient le développement d'acteurs émergents dans le domaine des énergies renouvelables : éolien, photovoltaïque, géothermie, biomasse et valorisation des déchets. Ses investissements dans les projets d'énergies renouvelables atteignent 119 M€ à fin 2009.

Correspondant Caisse des Dépôts

Philippe Joyeux
philippe.joyeux@caissedesdepots.fr
01 58 50 40 00